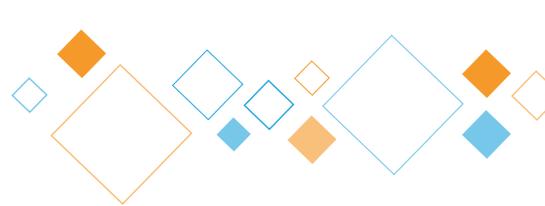
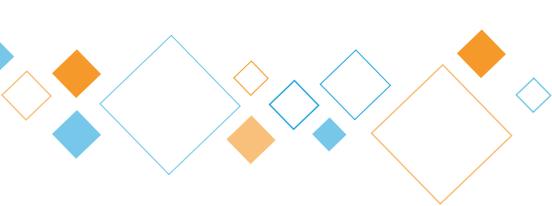




L'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineur.e.s





Les jeunes entrent généralement dans une **dynamique de projets** par ses **aspects les plus pratiques** : la **recherche d'un local** pour **se réunir** et **passer du temps ensemble**, l'**organisation d'une soirée** ou d'un **tournoi sportif** pour **animer** leur quartier ou leur village, la mise en place d'**actions solidaires** en **réaction à un sentiment d'injustice sociale**, etc.

Ayant quelquefois le sentiment qu'aucune activité ne leur est proposée, ou que celles qui le sont ne les intéressent ou ne les impliquent pas suffisamment, **leur première motivation peut être d'organiser des moments entre eux**. Ce sentiment est souvent **doublé d'une volonté forte d'agir** pour changer la vision que les adultes, des élu-e-s, des médias, se font des jeunes.

En devenant **acteur-riche-s de leur territoire**, les jeunes ont à cœur de **montrer qu'ils peuvent agir** pour eux-mêmes et par eux-mêmes tout en se faisant plaisir dans la réalisation d'un projet qui leur ressemble et leur appartient. C'est pour répondre à ces envies d'agir collectivement que le RNJA propose aux jeunes mineur-e-s de se regrouper dans le cadre d'une démarche souple qui leur offre des possibilités d'action équivalentes à celles des associations loi de 1901 : la « Junior Association » (JA).

Une démarche souple et adaptée :

La JA permet à des jeunes mineur-e-s de s'organiser entre pairs et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen : l'association.

Pour **créer une JA**, il faut être **au moins deux**, constituer un **groupe composé en majorité de jeunes de moins de 18 ans** (le groupe peut comporter des jeunes majeur-e-s jusqu'à 20 ans), et choisir parmi eux deux représentant-e-s. Le RNJA propose une **démarche d'habilitation valable une saison**, et renouvelable. Il n'y a pas de déclaration en préfecture : c'est **le RNJA qui fournit le cadre nécessaire** pour que les jeunes puissent mener leur projet. La demande d'habilitation peut être déposée toute l'année sur [notre site](#).

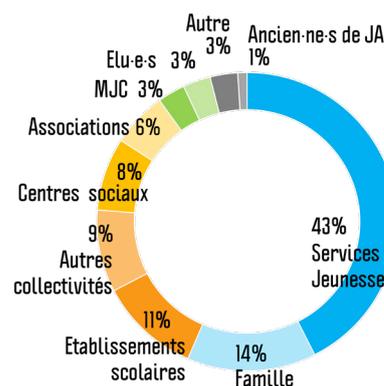
Chaque JA bénéficie d'une **assurance** pour ses activités, de la **possibilité d'ouvrir et de gérer un compte bancaire** et du **soutien d'un réseau de 108 « Relais Départementaux-ales »** (en 2020), **des professionnel-le-s de l'éducation populaire** qui, localement, peuvent **les conseiller, les aiguiller, répondre à leurs questions, et faire le lien avec le RNJA**. N'hésitez pas à contacter le Relais de votre département !

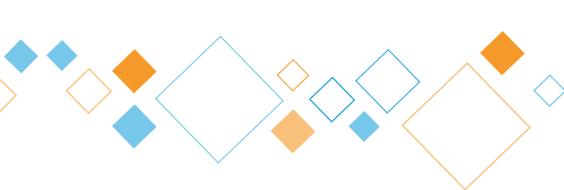
En créant une JA, **les jeunes membres sont libres de choisir, ou non, un-e adulte de confiance dans leur entourage, qui les accompagne dans la mise en œuvre de leur projet et dans la découverte de la vie associative**. Ce guide leur est destiné et s'adresse plus largement à ceux qui s'intéressent à la démarche d'accompagnement de projets collectifs de jeunes. Il propose quelques **pistes de réflexions et des postures utiles pour remplir ce rôle**, dans une **relation fondée sur des engagements réciproques, respectueuse de l'initiative et de la capacité d'action des jeunes**.

Les Accompagnateur-riche-s Locaux-ales :

En 2020, **649 adultes accompagnaient des Juniors Associations** (85% des JA ont donc choisi d'être accompagnées). Ces adultes peuvent être des **animateur-riche-s salarié-e-s des services jeunesse, des élu-e-s, des membres de la famille, ou encore du personnel scolaire, etc.**

Le rôle d'un-e Accompagnateur-riche Local-e, quelque soit son « origine », n'est pas d'initier, d'animer ou de porter le projet des jeunes : Junior Association est avant tout une **démarche pédagogique**. Il s'agit donc de vous défaire de votre approche habituelle et d'enfiler la casquette de l'AL, qui consiste à **faciliter les projets des jeunes, les soutenir et les conseiller**.





Les étapes de la dynamique de projet

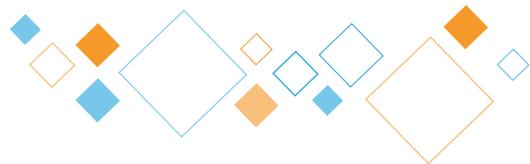
➔ **Certain·e·s jeunes veulent s'engager ensemble et recherchent des informations, des conseils.**

Que le projet soit déjà bien déterminé ou non, iels vous ont déjà repéré·e comme **personne ressource** pouvant les aider à **avancer dans leurs démarches**, et viennent à vous avec des **questions précises**. Un des **obstacles principaux** qu'ils peuvent rencontrer dans la constitution de leur JA, c'est **le regard qui est porté sur elleux par les adultes** : il peut être compliqué de prendre conscience de leur désir de s'engager, et de leur légitimité à le faire, lorsque les adultes (parents, enseignant·e·s, élu·e·s) doutent de leurs capacités à mener des actions avec autonomie et succès... **L'important est donc d'abord de légitimer leur action et de les aider à s'affirmer en tant que groupe, puis de trouver des interlocuteur·rice·s fiables, qui accueilleront le projet des jeunes avec bienveillance et pourront peu à peu partager leurs compétences avec eux.**

Il s'agit donc souvent, d'abord, de **transmettre l'information** : au Point Information Jeunesse, à la mission locale, dans les structures et les équipements socioculturels, les associations locales, les établissements scolaires... **N'hésitez pas à vous appuyer sur les ressources de votre territoire**, à prendre le temps d'**expliquer la démarche JA**, ou à **contacter les Juniors Associations actives autour de vous** pour **organiser une rencontre**. Les témoignages de jeunes déjà engagé·e·s peuvent être très efficaces : outre qu'ils permettent de **valoriser leur propre engagement**, ils démontrent aux adultes que des **projets riches et crédibles** montés par des jeunes sont possibles, et aux autres jeunes qu'ils en sont tout à fait capables.

Le tableau ci-dessous identifie les étapes successives de la dynamique de projets et propose en regard une attitude adaptée au cadre d'action des Juniors Associations.

<p>1. Clairifier l'idée</p> <p>Discuter, échanger, mettre par écrit tout ce qui est dans la tête, puis essayer de regrouper, les choix les plus importants selon elleux par famille (par ex : pourquoi, quoi, qui, pour qui, quand, où, comment...?)</p>	<p>1. Décrypter la demande</p> <p>La difficulté est de comprendre le projet des jeunes sans commencer à réfléchir à sa faisabilité, à émettre ses propres idées ou jugements : ça doit rester le projet des jeunes.</p>
<p>2. Faire un état des lieux</p> <p>Etablir une première liste des besoins, des potentiels du groupe (quelles qualités ou savoir-faire chacun·e peut-iel apporter ?), des moyens qui sont à disposition, ceux qui manquent, de ce qui sera facile à réaliser, ce qui sera plus difficile ou plus long...</p>	<p>2. Repérer les motivations et les compétences individuelles et collectives</p> <p>Réfléchir avec les jeunes en quoi l'action et l'intelligence collectives peut les aider dans leurs démarches.</p> <p>C'est le moment de poser aussi les bases de la relation d'accompagnement (cf les pages suivantes).</p>
<p>3. Formaliser le projet</p> <p>Compléter le dossier de demande d'habilitation en Junior Association permet de définir concrètement le projet, en se basant sur les réponses apportées au questionnement précédent.</p>	<p>3. Aider à la reformation du projet / passage à l'écrit</p> <p>Il est important de connaître le rapport à l'écrit des jeunes du groupe : cela ne doit pas constituer un frein.</p> <p>Connaître le projet permettra d'autant mieux d'en constater les évolutions.</p>



4. Elaborer un budget prévisionnel

En fonction du projet, l'**ouverture d'un compte bancaire** peut être utile (c'est en tout cas indispensable pour faire des demandes des subventions).

Un budget se présente toujours en **2 colonnes (recettes et dépenses)** qui doivent être **équilibrées** (résultats égaux).

C'est le moment de **réinvestir l'état des lieux** pour rechercher plusieurs **financeurs** en n'oubliant pas les possibilités d'**autofinancement** (le projet n'en sera que plus crédible !).

4. Analyser les coûts et les recettes

Vous pouvez **accompagner le groupe dans la création d'outils de suivi / gestion** qu'ils pourront s'approprier.

Vous pouvez aussi **épauler les jeunes dans l'identification de sources de financements** (appel à projet MSA, bourse Envie d'agir, soutien aux projets des collectivités...) Demandez **conseil** auprès du **Relais Départemental**, qui est souvent informé de ces dispositifs.

5. Chercher des partenaires

Déterminer **qui pourra faciliter, aider la concrétisation du projet** : les parents, la commune, une asso, des commerçants...et **définir** le plus précisément possible ce que l'on va **demander à ces personnes ressources** (un soutien financier, un échange de service, le prêt ou le don de matériels, etc).

5. Identification des personnes et des structures ressources

Vous pouvez faire bénéficier les jeunes de vos contacts.

Vous pouvez en **favoriser** de nouveaux en **expliquant concrètement ce qu'est une JA** et comment est organisé le **Réseau national** et son maillage départemental en, informant ainsi du soutien concret dont disposent déjà les jeunes... voire en **proposant aux jeunes de se présenter** elleux-mêmes !

6. Communiquer

Il faut **parler du projet, le faire connaître** ! Commencez par votre entourage, les associations locales, un P.I.J., le collège, le lycée, les familles, etc.

N'hésitez pas à **utiliser les réseaux sociaux**, les organes d'**informations locaux**, les **sites internet de votre ville** ou votre, inviter la **presse locale** (lue notamment par les adultes qui peuvent à leur tour transmettre l'information...)

6. Accompagner dans la mise à l'épreuve de la relation du groupe aux acteurs du territoire

En définissant des partenaires, le groupe travaille sur la **présentation de son projet et son contenu** : **oser demander, frapper aux portes, accepter les refus**, sont autant d'étapes essentielles dans la **réévaluation progressive du projet**. Il s'affirme également en tant qu'**entité collective** organisée face aux adultes et aux décideurs.

7. Bâtir le plan d'action

C'est le **tableau de bord du projet** : il sert à savoir ce qu'il y a à faire, qui doit le faire et quand.

Pour s'aider, vous pouvez **noter les actions sur un calendrier** (séjour, manifestation...) et écrire toutes **les tâches à faire** avant (rétroplanning).

7. Identifier une stratégie de réalisation

Co-construire un **échancier** est le meilleur moyen pour aider à **réfléchir sur une répartition des tâches**, pour **mesurer l'avancée du projet** étapes après étapes, identifier les **réajustements** à faire...

L'AL peut **transmettre son expérience** pour que l'échancier soit le plus réaliste et concret possible, en fonction du temps disponible des jeunes.



8. Réaliser une première action

La Junior Association agit sur son environnement.

8. Réaliser une première action

Par sa proximité avec le groupe, **l'AL constitue une présence rassurante et vigilante** alors que les jeunes se découvrent dans l'action, développent des compétences, apprennent les règles du jeu social.

9. Évaluer

En reprenant les écrits des premières étapes, il sera facile de **mesurer ce qui a bien fonctionné**, ce qui a dû être modifié en cours de route, ce qui n'a pas été réalisé : rédiger un **bilan** laisse une nouvelle trace symbolique sur laquelle **construire la suite de l'aventure**.

9. Valoriser et analyser les succès / échecs

L'AL aide le groupe à **relativiser les éléments du bilan**, positifs ou négatifs. Il peut jouer un rôle important dans la **valorisation de l'action** des jeunes auprès des parents, de l'école, d'autres jeunes, etc.

10. Poursuivre

Un bilan complet envisage l'avenir : le projet **s'arrête, recommence, évolue** ou se **transforme-t-il** ? ...Peut-il être **transmis à d'autres jeunes** ou bien donner lieu à la création d'une **association loi de 1901** ?

10. Identifier les potentialités

Etre **attentif-ve aux parcours individuels des jeunes**. Le projet peut **continuer ou s'arrêter** mais chacun-e peut **poursuivre son parcours associatif**, participer autrement à la vie locale...

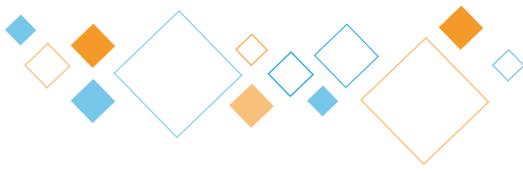
Les postures des Accompagnateur·rice·s Locaux·ales :

Être à l'écoute active

Avoir une **oreille attentive** pour **comprendre** le projet des jeunes (ce qu'elleux envisagent), **interroger** pour les amener à le clarifier. N'hésitez à **reformuler**, tout en évitant de projeter vos propres idées préconçues.

"Mon métier a évolué : d'animateur d'activités, je suis devenu accompagnateur. Les jeunes prennent l'initiative des réunions et mon statut est celui d'invité pour mes capacités en conseil, notamment auprès de la présidente et du trésorier."

Eddy, animateur en centre social



Savoir encourager et mettre en confiance

“ L'idée est d'apporter un regard extérieur basé sur des expériences et des pratiques dans le domaine associatif afin qu'ils développent eux-mêmes des outils qui leur correspondent.”

Jérôme, animateur territorial

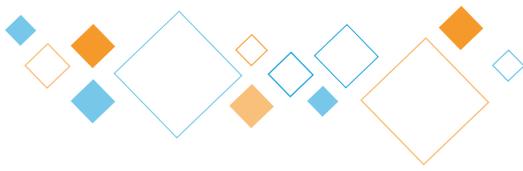
Avec ce travail d'écoute, d'accueil, de respect de leurs choix, il s'agit de **mettre en confiance et signifier votre intérêt et votre curiosité**. Si vous vous **positionnez comme ressource**, vous faciliterez l'expression de leurs demandes, de leurs **besoins, l'apprentissage** et la **transmission** de savoir-faire entre pairs. Cela aidera aussi les jeunes à créer une « **culture commune** » du groupe en voie de construction.

Analyser les besoins d'accompagnement des jeunes, et savoir se mettre en retrait

Avisez, à chaque moment, **le comportement le mieux adapté à la situation**. Soyez vigilant·e à aller plus vite que les jeunes en **anticipant leurs demandes** avant qu'elles ne soient formulées, les **laisser faire** lorsque votre aide n'est pas nécessaire, etc. **Ce sont les jeunes qui portent le projet** : ne vous posez pas comme chef·fe de projet, vous pourriez limiter leur prise d'autonomie ou ne pas suffisamment les laisser prendre leur place. Il faut également accepter que **l'AL n'est pas indispensable** et que son intervention auprès d'un groupe de jeunes est provisoire et limitée dans le temps : **moins les jeunes ont besoin de vous, mieux c'est**.

“Au début, on craignait que le cadre associatif soit perçu comme lourd et compliqué. Il n'en est rien, au contraire ! Les documents à remplir, les fonctions à assurer, le dossier à défendre... ce sont autant d'étapes qui donnent de la valeur au projet et à l'investissement des jeunes, mais aussi des signes concrets de la confiance que les adultes leur accordent. La JA offre un cadre rassembleur dans lequel ce ne sont pas les adultes qui proposent un projet, mais bien elleux. Notre rôle est d'ouvrir cet espace dans lequel il est possible de réaliser des projets, avec encouragement et bienveillance.”

Matthieu, enseignant



Les amener à prendre conscience des conditions de réussite du projet...sans les y pousser

“L'idée est de rendre progressivement les jeunes de plus en plus acteur·rice·s et autonomes. En général, cela ne se fait pas comme ça. Il faut être présent·e, les soutenir, les guider, mais pas faire à leur place. Il faut également les mobiliser autour d'un objectif commun et arriver à maintenir la motivation du plus grand nombre. Il faut les conseiller sur ce qui est faisable ou non. Progressivement, il faut les laisser faire sans intervenir afin qu'ils deviennent de plus en plus autonomes, quitte à ce que le groupe connaisse une situation d'échec”.

Leïla, élue

Si l'objectif est important, les **étapes par lesquelles les jeunes vont passer pour essayer de l'atteindre constituent la vraie expérience formatrice**. Il est primordial de **laisser aux jeunes le droit de faire leurs propres essais, de se tromper**, etc. Il peut être utile de les **informer** des réglementations à respecter, **anticiper les informations** utiles à leur projet (déclaration de séjour, droit SACEM, demande pour une brocante ou un vide-grenier, l'organisation d'une loterie, d'une tombola, d'un loto, une autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons – sans alcool !, etc.).

Valoriser leur projet et leurs initiatives

L'implication de tou·te·s les jeunes d'un groupe n'est pas toujours facile. La baisse d'énergie, la répartition des tâches plus ou moins difficile... Il est pourtant essentiel de **continuer à valoriser l'initiative et les actions déjà réalisées** : les mettre en avant, communiquer à leur sujet, etc., mais aussi **faire prendre conscience aux jeunes des compétences qu'ils ont acquises et de la richesse de leur projet**.

Faciliter les relations entre les jeunes et leurs partenaires

Vous avez un **rôle d'explicitation** vis-à-vis des interlocuteur·rice·s de la Junior Association : ce sont des projets associatifs portés par des jeunes mineur·e·s, avec les limites que cela peut impliquer, mais il ne faut pas renforcer ces limites par crainte ou par méfiance. Il est important de **prendre du temps pour expliquer aux partenaires ce que font les jeunes** et avec quels soutiens, présenter le fonctionnement du RNJA : de nombreux freins peuvent être ainsi levés. N'hésitez pas à solliciter votre Relais Départemental·e.

“A quoi je sers ? C'est une question que je me pose régulièrement. Je sers à dire aux adultes que je ne suis rien : ni la présidente (voyez la jeune fille là-bas), ni le trésorier (voyez le jeune homme), ni la secrétaire, bien que je passe mon temps à écrire et communiquer avec les jeunes.(...) Trouver la bonne porte, la bonne personne, parler aux parents, aider à cerner le contenu d'une lettre, la forme d'un dossier ou d'une intervention publique, voilà ce à quoi je suis le plus utile sans doute.”

Jacqueline, bénévole associative



Auto-évaluer son rôle d'accompagnement

Sachez **prendre du recul**, **analyser**, remettre vos pratiques en question, **échanger** avec d'autres AL et le·a Relais Départemental·e, permet une **évaluation concertée**. Il s'agit également de faire pleinement **valider cette mission** auprès de votre structure, des élu·e·s, les collègues, votre hiérarchie. L'évaluation est un bon outil pour **mettre en avant tout le cheminement réalisé par les jeunes**, le **soutien** qu'ils ont concrètement obtenu auprès de vous, et **ce qu'ils vous auront elleux-mêmes apporté** !

Des outils à disposition des accompagnateur·rice·s locaux·ales

Accompagner la création d'une Junior Association :

Vous avez été repéré·e comme personne ressource par une Junior Association ? Peut-être êtes-vous la personne les ayant mis sur la route de la création d'une JA ? Voici quelques **informations importantes** pour **accompagner les jeunes** dans leur première **demande d'habilitation** :

- ◆ Cette étape fait partie du processus de formalisation du projet (cf page 2) et marque une **étape symbolique dans l'organisation du groupe** : c'est pourquoi **le dossier doit absolument être rédigé par les jeunes elleux-mêmes**.
- ◆ Même succinct, le dossier doit **présenter les activités choisies par les jeunes**. Le projet n'a pas besoin d'être complètement détaillé : ce qui compte, c'est **d'identifier l'idée ou le moteur de l'action**.
- ◆ Il doit **mentionner l'ensemble des membres de la future JA** avec les noms, prénoms, dates de naissance et si possible un email pour chacun·e. Chaque membre signe pour signifier son adhésion libre et volontaire au projet. Bien sûr, cette liste peut évoluer.
- ◆ Le dossier doit être **signé par votre Relais Départemental·e**, au moins **deux représentant·e·s de la Junior Association** et **vous-même en tant qu'Accompagnateur·rice Local·e** : c'est le sens de "l'acte d'engagements respectifs" en fin de dossier, qui fonde la JA.
- ◆ Le dossier doit être **transmis au·à la Relais départemental·e le·a plus proche**. Le groupe peut l'accompagner de tout document de son choix : articles de presse, calendrier d'actions, charte...

... n'hésitez pas à consulter [notre guide "Créer sa JA"](#), accessible sur notre site.



Le Centre de Ressources du RNJA

Les JA et leurs Accompagnateur·rice·s disposent d'un **espace qui leur est dédié** sur notre site Internet. Pour y accéder, chaque AL reçoit un identifiant et un mot de passe personnels au moment de l'habilitation d'une JA qu'il accompagne. [Cliquez-ici](#) pour y accéder !

Vous y trouverez des **trames utiles au bon fonctionnement de la JA, des documents administratifs, mais aussi des guides et des fiches pratiques** pour aider les jeunes dans la conduite de leur projet...

Pour les Juniors Associations :

- ◆ Vie du groupe : statuts-type, charte de fonctionnement, Une série de fiches pratiques sur ["la vie associative et l'organisation interne"](#).
- ◆ Démarches d'assurance : fiche diagnostic APAC, demandes d'assurance complémentaire, fiche pratique ["Assurer correctement sa JA"](#).
- ◆ [Démarches administratives](#) : modèles de conventions tripartites pour demande de subvention, pour occupation d'un local...
- ◆ Ouverture et fonctionnement d'un compte bancaire : [demandes d'ouverture ou de modification de compte](#), [fiche pratique "ouvrir un compte bancaire"](#).
- ◆ Des outils pour gérer votre budget et votre compta : [modèle de bilan financier](#), fiches pratiques ["Gérer sa trésorerie"](#), ["Faire une demande de subvention"](#), ["Idées d'actions d'autofinancements"](#).
- ◆ Des pistes pour vous aider à monter vos actions : des fiches pratiques sur la gestion de projets ["Organiser un évènement"](#), ["Monter un partenariat"](#), ["Monter un projet"](#)...
- ◆ Des outils pour mettre en place la communication de votre JA : des [fiches pratiques](#), la [charte graphique du RNJA](#)...
- ◆ Des [ressources thématiques](#) : solidarité, projets européens, spectacle vivant, organisation d'un voyage ou encore animation d'un média jeunes...

Pour les Accompagnateur·rice·s Locaux·ales :

- ◆ Le projet associatif du RNJA
- ◆ Quelques statistiques sur les JA
- ◆ Des outils d'intervention auprès des JA
- ◆ Des informations juridiques
- ◆ Notre rapport d'activités
- ◆ Une collection de guides pratiques : accompagner un projet culturel, de solidarité, lié à la protection de l'environnement, un projet sportif...
- ◆ Un annuaire des projets des JA et une carte des Relais Départementaux·ales. Vous pouvez aussi vous inscrire sur la carte des Accompagnateur·rice·s locaux·ales : elle permet de valoriser votre action auprès des jeunes mineur·e·s, porteur·euse·s de projets associatifs.

